

Conférence de presse semestrielle de Swissmem du 24 août 2021 à Zurich

Inciter plutôt que taxer, innover plutôt que subventionner

Exposé de Martin Hirzel, président de Swissmem

Mesdames, Messieurs,

Les mois passés ont à nouveau clairement montré par des conditions météorologiques extrêmes que le changement climatique est en cours. Et nous nous trouvons seulement au début d'une évolution qui demande des réponses rapides au niveau national et international.

Nous saurons gérer ce défi grâce à des innovations, de nouvelles technologies et un pragmatisme politique. Au niveau technique, deux choses sont requises : d'une part, nous devons émettre moins de gaz à effet de serre et, d'autre part, produire bien plus d'énergie sans émettre de CO₂. Et ce, avec l'objectif de diviser de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport à 1990 et de devenir neutres du point de vue climatique d'ici 2050.

Ces deux objectifs sont soutenus par Swissmem et sont atteignables même après le rejet de la loi sur le CO₂ par le peuple. Mais comme souvent en politique, les avis divergent quant à la voie à suivre.

Une vague de demandes de subventions déferle actuellement. Mais cela ne peut pas être l'approche à adopter. Car de cette manière, le progrès technologique ne pourrait avancer ni être utilisé et, à la fin, ce serait - comme toujours avec les subventions - la société qui paierait au mauvais endroit.

Pour Swissmem, les piliers d'une politique climatique qui fonctionne sont clairs : progrès technique sans parti pris pour une technologie ainsi qu'une taxe sur le CO₂ qu'il s'agit d'introduire au cours du temps si possible de manière globale et d'un montant réaliste. Ces deux éléments doivent en même temps assurer l'approvisionnement en électricité.

Concrètement en ce qui concerne la loi sur le CO₂, Swissmem regrette la décision du peuple car le projet aurait permis d'élargir le système des conventions d'objectifs, grâce auquel nos membres ont pu réduire leurs émissions de CO₂ sans perdre de leur compétitivité : de 56% depuis 1990 ! Par ce non, le système des conventions d'objectifs risque de devenir un dommage collatéral puisqu'il est limité à 2021. C'est pourquoi il faut, dans un premier temps, poursuivre avec une législation transitoire.

Cette suppression constituerait un abus de confiance massif à l'égard des entreprises qui ont réalisé des investissements considérables pour réduire leurs émissions de CO₂. Elle inciterait aussi les entreprises de production émettant beaucoup d'émissions à partir à l'étranger. La place industrielle suisse perdrait des emplois sans aucune utilité au niveau de l'écologie. Nous sommes convaincus que les deux chambres ont reconnu le problème et que les motions correspondantes entreront en vigueur encore avant la fin de l'année.

Ce qui m'amène à la deuxième étape plus importante à moyen terme : comment poursuivre en matière de CO₂ ?

Pour l'industrie, il est question d'étendre le système des conventions d'objectifs à pratiquement toutes les entreprises. Et ce à la différence d'aujourd'hui où l'accès à ce système est réservé à certaines entreprises et auquel en particulier de nombreuses PME ne peuvent pas participer. Cette partie de la loi sur le CO₂ qui a échoué était incontestée en politique et durant toute la campagne de votation et peut de ce fait être reprise telle quelle dans le nouveau projet.

En plus de cette partie non controversée, le législateur devrait tirer les leçons du non à la loi sur le CO₂. Ce qui signifie : pas de subventions et pas de pots de subventions avec une bureaucratie coûteuse et pas de nouvelles taxes. Le prix sur le CO₂ revendiqué, qui comprend toujours plus de coûts externes, doit seulement avoir l'effet d'une taxe d'incitation. Les recettes doivent être entièrement reversées à la population et aux entreprises afin qu'il n'y ait pas de charges supplémentaires.

Laissez-moi vous présenter quelques aspects de manière plus précise.

- Montant de la taxe sur le CO₂

Dans la nouvelle loi, le maximum de la taxe sur le CO₂ devrait rester à 120 CHF/tonne. C'est le montant en vigueur à partir de 2022. Il s'agit en l'occurrence d'une des taxes sur le CO₂ les plus élevées au monde.

- Mobilité

Swissmem s'exprime depuis des années en faveur du principe de l'égalité de traitement du CO₂ provenant des combustibles fossiles et des carburants. Concrètement, cela signifie que la taxe CO₂ doit être étendue aux carburants. Ce qui impliquerait évidemment une augmentation du prix à la station-essence. La proposition peut sembler audacieuse aux premiers abords. Mais comment faire alors pour avoir la majorité ?

- Premièrement, elle doit être réellement conçue comme simple taxe d'incitation : toutes les recettes provenant de la taxe sur le CO₂ doivent être restituées à la population et à l'économie. En outre, des modes de remboursement innovants doivent être clarifiés.
- Deuxièmement, il faut tenir compte des charges déjà existantes sur les prix des carburants. Les poids lourds doivent en être dispensés à cause de la RPLP.
- Troisièmement, la taxe d'incitation ne doit être introduite que dans quelques années et par étapes. Les automobilistes auront ainsi le temps de procéder à des investissements en faveur du climat. C'est par ailleurs le but premier d'une taxe d'incitation : il ne s'agit pas de contrarier les automobilistes, mais de concevoir la voiture sous un angle écologique grâce à un processus de nouvelle acquisition.

En ce qui concerne le kérosène, nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord sur une taxe au niveau international. La taxe sur les billets d'avion prévue dans la loi sur le CO₂ était certes vantée comme une taxe d'incitation. Dans les faits et en vérité, elle n'était conçue qu'en moitié comme taxe - pour alimenter le fonds climatique indicible. De plus, pour l'aviation, il manque l'alternative technologique ce qui annule l'effet de l'incitation. Il faut donc renoncer à fixer une taxe sur le billet d'avion dans une loi suisse. Sur ce point, il faut d'abord procéder à la recherche et au développement. En ce sens,

nous demandons à ce que l'argent du fonds national suisse (FNS) aille aussi dans ce sens et que les EPF et universités créent les chaires correspondantes. Ce qui m'amène à un autre thème central :

- La recherche et l'innovation

La recherche et l'innovation constituent un facteur décisif pour la décarbonisation. Ici, il est possible - c'est incontesté - d'actionner de grands leviers. Malgré tout, il faut renoncer à un fonds climatique – quelles que soient sa grandeur et sa dénomination. La votation sur le CO₂ a montré que le peuple ne veut pas de nouveaux pots de subventions dans lesquels des groupes d'intérêts peuvent se servir.

À la place, nous proposons une autre voie : Swissmem plaide en faveur d'une augmentation des institutions étatiques actuelles qui ont fait leurs preuves telles que le fonds national suisse et Innosuisse. Plus encore : aussi longtemps que la Suisse ne sera pas associée à Horizon Europe, les participants suisses seront payés par le biais du financement de remplacement. Ces moyens déjà supprimés par le parlement seront trop élevés car les chercheuses et les chercheurs suisses seront moins en pris en considération vu que la Suisse n'est pas associée. Plutôt que de laisser ces fonds revenir inutilisés dans la caisse de l'État, Swissmem demande qu'ils soient attribués l'année suivante à Innosuisse, au FNS ou aux programmes européens avec des participations industrielles tels qu'Eurostar.

Nous exigeons également la participation urgente au programme Copernicus : nous connaissons tous Copernicus, au plus tard depuis les incendies de forêts dans le sud de l'Europe dont les images impressionnantes provenaient des satellites. La Confédération hésite depuis des années à procéder à une association qui coûte environ 40 millions de francs par année. En étant mise de côté, la Suisse tombe en deuxième ligne en ce qui concerne l'utilisation des données spatiales - justement aussi en matière de protection du climat.

- Initiative pour les glaciers, objectif zéro net pour 2050

Les discussions autour d'une nouvelle loi sur le CO₂ tournent autour de mesures et d'instruments concrets permettant de renforcer la transformation vers une économie respectueuse du climat au cours des prochaines années. Il y a environ deux semaines, le Conseil fédéral a présenté avec son contre-projet direct à l'initiative pour les glaciers un objectif à long terme ambitieux mais nécessaire : des émissions de gaz à effet de serre zéro net d'ici à 2050. Swissmem soutient cet objectif.

En principe, Swissmem soutient le contre-projet afin que l'initiative soit retirée. De plus, il devrait être procédé à deux améliorations dans le débat parlementaire. Tout d'abord, il faut axer la politique climatique à long terme sur la compétitivité de l'économie nationale parce que de cette manière, on fournit une contribution globale pour davantage de protection climatique grâce à la technologie suisse. Ensuite, il est très important qu'une « clause de réciprocité » soit introduite pour garantir la majorité en politique et dans la société en faveur du contre-projet direct. Une politique climatique suisse très ambitieuse aussi soutenue par Swissmem n'est justifiée que si le reste du monde collabore également. Plus il y a d'États qui appliquent des clauses de réciprocité, moins il y aura d'États parasites. Car presque tous les pays ont remarqué après cet été des intempéries et des vagues de chaleur que nous devons absolument agir ensemble.

Garantir l'approvisionnement en électricité

Nous sommes convaincus que les points susmentionnés permettront d'obtenir une ébauche rapide et svelte de la loi sur le CO₂ qui devrait réunir la majorité. Une conclusion rapide permettrait aussi de relever un autre défi en politique économique qui devient très urgent. J'en viens ainsi au deuxième domaine important mentionné déjà au début : l'approvisionnement en électricité.

La garantie de la sécurité d'approvisionnement n'est pas seulement existentielle pour l'industrie, mais aussi pour toute la société. Selon l'Office fédéral de la protection de la population, les répercussions d'une pénurie d'électricité seraient beaucoup plus élevées que lors d'une pandémie. Et pour cette dernière, nous savons de quoi il s'agit.

La Commission de l'électricité (EiCom) l'a clairement dit : à partir de 2030, la Suisse aura un manque substantiel d'électricité durant l'hiver si les centrales nucléaires existantes sont retirées du réseau après 50 ans d'existence. Par conséquent, l'EiCom exige une production d'électricité supplémentaire de 5 TWh pendant la saison d'hiver d'ici 2030.

Mais une extension forcée des énergies renouvelables ne résoudra à elle seule pas le problème. Le photovoltaïque et l'éolien ne sont pas des capacités de production d'électricité garanties. Au cours des 10 prochaines années, le power-to-X ne sera pas disponible de manière économique en tant que solution de stockage saisonnière. L'hydraulique est certes une solution. Mais elle ne pourra fournir qu'une infime partie de l'électricité nécessaire en plus en hiver - et ce, seulement si les projets planifiés peuvent être réellement réalisés.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a reconnu ce problème et est en train d'adapter sa planification énergétique. Jusqu'à présent, les planifications se basaient sur une durée d'exploitation de 50 ans des centrales nucléaires actuelles. Dorénavant, le nucléaire doit pouvoir être prévu sur une plus longue période. Le problème durant l'hiver n'est certes ainsi pas résolu, mais nous gagnerions de précieuses années. Un revirement d'opinion concernant les centrales nucléaires existantes est donc en cours à l'OFEN - mais aussi au DETEC. Son importance pour la stabilité du réseau et l'approvisionnement en électricité l'hiver est reconnue. Nous soutenons entièrement cette position.

En outre, la Confédération doit observer les dernières évolutions dans la technologie nucléaire, essentiellement dans les domaines des « petits réacteurs modulaires ». Nous estimons qu'il est faux de mettre en concurrence les énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien avec le nucléaire et vice-versa. Pour une décarbonisation complète de l'économie et de la société, nous avons besoin de toutes les technologies neutres sur le plan climatique.

Durant la pandémie de corona, nos entreprises ont fourni de nombreuses solutions pour atténuer et relever ce défi. Elles peuvent le faire de manière encore plus large et plus approfondie pour la protection du climat - en Suisse, mais aussi dans le monde entier. C'est donc à la politique qu'il revient maintenant de créer rapidement les conditions-cadres nécessaires afin que les solutions les plus adéquates puissent être appliquées.

Je vous remercie de votre attention.

Pour de plus amples renseignements :

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102, CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11 / e-mail : presse@swissmem.ch